Image not found or type unknown

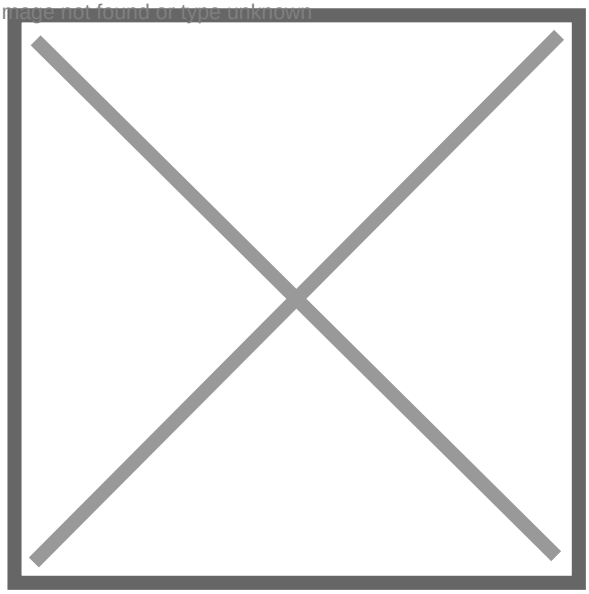

Arreté aux douanes espagnoles avec 100 kilos de cannabis

Par **ksandra_old**, le **07/09/2007** à **23:44**

bonjour que risque t on si on se fait arreter aux douanes espagnoles avec une grosse quantités de cannabis? La peine de prison peut etre de combiend'année?
Est il possible de passer sa peine en france?

Par **Jurigaby**, le **08/09/2007** à **01:48**

Bonjour.

Loi espagnole applicable, et j'avoue ne pas connaître leur législation en la matière.

Maintenant, il est quand même trés probable qu'il fasse quelques années de prisons mais pas 10 ans quand même.

Oui, il est possible de faire sa peine en France. C'est la procédure du "transfèrement". Maintenant, c'est une procédure qui est trés peu utilisée et qui n'a quasiment aucune chance d'aboutir si la personne est un "inconnu".

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés